



**Détails du document :**

Appel à propositions : SIFA GF3/AAP/1/2022  
Identifiant d'appel : SIFA GF3/AAP/1/2022

**Détails de l'appel à propositions :**

Ouverture de l'appel : 15 décembre 2022  
Ouverture de la plateforme numérique SmartME pour la soumission  
des candidatures : 13 janvier 2023  
Clôture de l'appel : 6 février 2023 à 23:59 SAST (GMT +2)

**Publié par :**

Initiative Compétences pour l'Afrique - Coopération Financière (SIFA CF)  
Une intervention de la Commission de l'Union africaine (AUC) et de  
l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD)

**Mis en œuvre par :**

La Commission de l'Union africaine (AUC), Addis-Abeba, Éthiopie,  
[www.au.int](http://www.au.int)  
Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD),  
Johannesburg, Afrique du Sud, [www.nepad.org](http://www.nepad.org)

**Financé par :**

l'Allemagne et l'Union européenne par l'intermédiaire de la Banque de  
développement KfW

**Préparé par :**

SIFA CF Fund Management Team (NIRAS – IP Consult)  
230 15th Road, Midrand, Afrique du Sud

Décembre 2022

*Ce projet a été rendu possible grâce au soutien d'une subvention de  
l'Allemagne et de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule  
responsabilité du Programme Initiative Compétences pour l'Afrique et  
ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Allemagne ou de l'Union  
européenne.*

## Appel à Propositions pour des Projets de Compétences Innovants

### Initiative Compétences pour l'Afrique – Coopération Financière (SIFA CF)

L'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) déclare par la présente, dans le cadre de la Coopération Financière (CF) de l'Initiative Pour les Compétences en Afrique (SIFA), financée par la République Fédérale d'Allemagne et l'Union Européenne, cherche à soutenir des solutions innovantes dans le domaine de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnelles qui contribueront à accroître la productivité, l'employabilité et la promotion de l'emploi pour les jeunes africains. L'accent est mis sur le soutien aux produits, services et processus qui contribueront au développement de compétences axées sur l'emploi pour les jeunes au Cameroun, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Nigéria, en Afrique du Sud, au Togo et en Tunisie. La subvention allouée ira jusqu'à 400 000 EUR par projet, avec une contribution de contrepartie requise de 10% apportée par les partenaires d'un projet.

Les candidats intéressés sont invités à répondre à l'appel à propositions ouvert SIFA GF3 1/2022 en soumettant une proposition de financement au titre de l'un des thèmes suivants :

**Thème 1 : Les outils et compétences numériques** – Soutenir l'amélioration de la prestation de l'EFTP via les technologies et applications numériques pour améliorer l'employabilité dans l'ère post-COVID-19.

**Thème 2 : Entrepreneuriat féminin et employabilité** – Soutenir l'amélioration de l'employabilité et de la création d'entreprises chez les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables dans l'EFTP.

**Thème 3 : Innovation en formation dans les secteurs informels** – Soutenir l'EFTP innovant pour dispenser une formation et des compétences dans les secteurs informels et les groupes vulnérables.

Plus précisément, SIFA GF3 cherche à subventionner des projets<sup>1</sup> avec des produits, des services ou des processus existants au stade du prototype et / ou du concept, mais nécessitant des tests dans un environnement réel avec utilisateurs. Le projet financé par SIFA GF3 aidera les propriétaires de projets à clarifier les caractéristiques techniques et les modèles commerciaux avant le déploiement final sur le marché. Alternativement, le projet peut être basé sur un produit, un service ou un processus déjà existant qu'il se propose de transposer dans un nouvel emplacement géographique

---

<sup>1</sup> Un projet est une activité temporaire en ce sens qu'elle a dans le temps un commencement et une fin et donc, un périmètre et un ensemble de ressources clairement définies. Un projet est unique en ce sens qu'il ne s'agit pas d'une opération de routine, mais d'un ensemble spécifique d'opérations conçues pour atteindre un objectif unique. Voir exemple du Project Management Institute (PMI) : <https://www.pmi.org/>

ou au profit d'un nouveau groupe d'utilisateurs. Les projets financés pourraient être :

- **Produits et services A** : fourniture de services d'EFTP nouveaux ou améliorés, formations et compétences ou et de qualifications demandées par le marché du travail mais pas encore proposées par les prestataires d'EFTP existants.
- **Produit & Services B** : fourniture de services et de cours d'EFTP nouveaux ou améliorés à des acteurs, tels que les apprenants, les développeurs de contenu, les entreprises et les gouvernements, qui n'avaient auparavant pas accès à ces cours et services.
- **Processus d'enseignement et d'apprentissage** : mise en œuvre d'approches, méthodologies d'enseignement et d'apprentissage nouvelles ou améliorées, y compris des dispositifs et des outils.
- **Pratiques organisationnelles** : activités qui soutiennent les organisations d'EFTP pour développer et renforcer les partenariats et l'engagement des parties prenantes, en particulier les partenaires du marché du travail, afin de promouvoir de nouvelles approches et la collaboration dans l'offre et le financement de la formation.

### Candidats potentiels

Les candidats potentiels pour un projet GF3 sont des partenariats<sup>2</sup> tels que des organisations d'EFTP contribuant avec des ressources en tant qu'acteurs tels que des pôles et des laboratoires d'innovation, des recherches / universités, le secteur privé, des entités publiques et des ONG hébergeant et soutenant les start-ups et l'entrepreneuriat des jeunes. Les partenariats avec le secteur privé sont encouragés à postuler.

### Soumission de l'appel à propositions et calendrier indicatif

Les candidats doivent soumettre une demande détaillée dans les dates limites de soumissions prédéfinies. SIFA utilise la plateforme électronique SmartME pour la préparation et la soumission des propositions. Cet outil est à la disposition des candidats sur le site Web de SIFA : [www.skillsafrica.org](http://www.skillsafrica.org).

Phase de processus	Prochaines étapes
Lancement de l'appel	15 décembre 2022
Ouverture des candidatures sur la plate-forme électronique	13 janvier 2023
Clôture de l'appel	6 février 2023 à 23:59 SAST (GMT+2)
Évaluation technique, approbation des projets de financement et passation de marchés	Février/Mars 2023
Début des projets	Avril 2023

<sup>2</sup> Le partenariat est une association composée de deux ou plusieurs entités enregistrées - et non d'individus - ayant pour objectif de participer à une activité commune et / ou de mettre en commun leurs ressources pour atteindre un objectif commun à travers un projet soutenu par le SIFA GF3.

Les candidats intéressés sont invités à étudier le Guide du candidat SIFA GF3 et la FAQ SIFA GF3 pour les aider à préparer leurs candidatures. Les deux sont disponibles sur le site Web de SIFA GF3. En raison d'un volume élevé de demandes, toutes les demandes de renseignements auront des réponses de SIFA FMT par courrier électronique. Toutes les demandes doivent être envoyées via le lien à [www.skillsafrica.org](http://www.skillsafrica.org).

### Critères d'éligibilité

Les candidats sont éligibles à cet appel s'ils remplissent tous les critères d'éligibilité suivants :

- a. Ne pas avoir de conflit d'intérêts en relation avec l'exécution de cette mission.
- b. Ne font pas l'objet d'une suspension temporaire ou d'une exclusion imposée par la Commission de l'Union Africaine, la Banque mondiale ou toute autre banque multilatérale de développement et ne sont pas contrôlés par une entité ou un individu faisant l'objet d'une suspension temporaire ou d'une exclusion imposée par la Commission de l'Union africaine, la Banque mondiale ou toute autre banque multilatérale de développement et figurant sur le site Web [www.worldbank.org/debarr](http://www.worldbank.org/debarr) ou respectivement sur la liste pertinente de toute autre banque multilatérale de développement. En outre, ne sont pas inéligibles en vertu d'une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- c. Ne pas avoir été condamné par un jugement définitif ou une décision administrative définitive ou faire l'objet de sanctions financières par les Nations Unies ou le pays pour participation à une organisation criminelle, blanchiment d'argent, infractions liées au terrorisme, travail des enfants ou traite des êtres humains; ce critère d'exclusion est également applicable aux Personnes morales, dont la majorité des actions sont détenues ou contrôlées de fait par des Personnes physiques ou morales qui font elles-mêmes l'objet de telles condamnations ou sanctions.
- d. Ne sont pas en faillite, en liquidation ou en cession d'activités, leurs activités ne sont pas administrées par des tribunaux, ne sont pas mis sous séquestre, en réorganisation ou dans une situation analogue.
- e. Ne sont pas impliqués dans la corruption: offrir, donner, recevoir ou solliciter, directement ou indirectement, quoi que ce soit de valeur pour influencer indûment les actions d'une autre partie.
- f. Ils n'ont pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée être fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers de l'AUDA-NEPAD.
- g. Ils n'ont pas été déclarés coupables d'une faute professionnelle grave prouvée par quelque moyen que l'AUDA-NEPAD puisse justifier.
- h. Se conformer à leurs lois fiscales et de sécurité sociale nationales.

## Protection des données personnelles

**Politique de confidentialité** : Le bureau des achats de l'AUDA-NEPAD recueille et utilise vos informations personnelles pour le « processus d'approvisionnement » lorsque vous avez l'intention de faire concurrence et de fournir un service ou des biens à l'organisation, individuellement ou en tant qu'entreprise, sur la base de votre consentement. Vos données personnelles sont sous notre plus haute sécurité et conservées pendant une période strictement nécessaire aux fins énoncées. Cet avis de confidentialité complète l'avis de confidentialité standard AUDA-NEPAD et doit être lu conjointement avec celui disponible sur le site Web AUDA-NEPAD. [Procédure opérationnelle standard de protection des données personnelles de l'AUDA-NEPAD | AUDA-NEPAD](#)

---

L'autorité contractante pour SIFA GF3 est AUDA-NEPAD, travaillant en étroite coopération avec SIFA FMT fourni par NIRAS dans la mise en œuvre de SIFA GF3.